

Lundi 23 mars 2020

### Covid 19 :

**Les partenaires sociaux de la branche hôtel, café, restaurant exonèrent de cotisations santé et prévoyance les salariés et les employeurs pour le 2<sup>nd</sup> trimestre et activent le fonds d'action sociale pour les salariés de la branche.**



À la suite de plusieurs réunions qui se sont tenues le lundi 23 mars, les partenaires sociaux réunis dans le cadre de commission professionnelle HCR ont décidé d'accompagner les salariés et les entreprises de la branche HCR dans cette crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19.



**L'UMIH et ses syndicats associés le SNRTC et le GNC, tous les trois membres de la branche CHR, se félicitent des décisions suivantes :**



- Les cotisations des prestations HCR Prévoyance déjà payées pour le 1<sup>er</sup> trimestre à la mi-mars seront échelonnées pour l'employeur et le salarié sur simple demande auprès de leur interlocuteur habituel chez les assureurs.
- Les cotisations des prestations HCR Prévoyance pour le 2<sup>e</sup> trimestre ne seront pas appelées en juillet 2020 ni pour la part salarié ni pour la part employeur. Les prestations seront bien évidemment assurées par les assureurs.



Enfin,

- Le fonds d'action sociale de la branche, qui existe depuis 10 ans, est réactivé pour accompagner les salariés en difficulté et se dote même d'un budget exceptionnel d'1 million d'euros.



Avec la mise en place du télétravail, les interlocuteurs habituels des salariés et des employeurs sont en mesure de répondre à toutes les questions sur ce dispositif.



*« L'UMIH, le SNRTC et le GNC, tous les trois membres de la branche HCR et moteurs du dialogue social paritaire et en tant que principales organisations professionnelles représentatives de la branche, soutiennent les propositions qui sont faites par les partenaires sociaux aux salariés et aux entreprises. Dans la crise sanitaire et économique que nous traversons, nous avons besoin de la solidarité et de la mobilisation de tous ». disent Hervé **Becam** et Thierry **Grégoire**, respectivement président et vice-président de la commission des affaires sociales, emploi, formation UMIH*



### Contact presse

Ophélie ROTA – 06 82 82 95 82 – [ophelie.ropa@umih.fr](mailto:ophelie.ropa@umih.fr)

Charlotte Le MONIET – 07 87 02 69 66 – [charlotte.lemoniet@umih.fr](mailto:charlotte.lemoniet@umih.fr)